

chantant avec Jezraïa *qui était leur chef.*

42 Ils immolèrent en ce jour-là de grandes victimes dans des transports de joie : car Dieu les avait remplis d'une joie très-grande. Leurs femmes même et leurs enfans se réjouirent comme-eux : et la joie de Jérusalem se fit entendre fort loin.

43 On choisit aussi ce jour-là entre les prêtres et les lévites des hommes pour les établir sur les chambres du trésor, afin que les principaux de la ville se servissent d'eux pour recevoir avec de dignes actions de grâces, et renfermer dans ces chambres les offrandes de liqueurs, les prémices et les dîmes : car Juda était dans une grande joie de voir les prêtres et les lévites ainsi rassemblés.

44 Et ils observèrent l'ordonnance de leur Dieu et celle de l'expiation, et de même les chantres et les portiers, suivant ce qui avait été prescrit par David et par Salomon son fils.

45 Car dès le commencement au temps de David et d'Asaph il y eut des chefs établis sur les chantres, qui louaient Dieu par de *saints cantiques*, et qui chantaient des hymnes à sa gloire.

46 Tout le peuple d'Israël eut donc soin du temps de Zorobabel et du temps de Néhémias de donner aux chantres et aux portiers leur portion chaque jour. Ils donnaient aussi aux lévites ce qui leur était dû des choses saintes. Et les lévites donnaient de même aux enfans d'Aaron la part sainte qui leur était destinée.

CHAPITRE XIII.

Desordres qui s'introduisent dans l'absence de Néhémie, et qu'il réforma à son retour.

1 En ce jour-là on fit lecture du livre de Moïse devant le peuple, et on y trouva écrit : Que les Ammonites et les Moabites ne doivent jamais entrer dans l'église de Dieu,

2 parce qu'ils ne vinrent pas au-devant des enfans d'Israël avec du pain et de l'eau, et qu'ils corrompirent par argent Balaam pour les maudire; mais notre Dieu changea en bénédiction les malédictions que Balaam vouloit nous donner.

3 Lors donc qu'ils eurent entendu ces paroles de la loi, ils séparèrent d'Israël tous les étrangers.

4 Le prêtre Eliasib était aussi coupable de ce crime. Il avait eu l'intendance du trésor de la maison de notre Dieu, et il était allié de Tobie.

5 Or il lui avait fait une grande chambre dans le lieu du trésor, où l'on portait, avant qu'il y fût, les présens, l'encens, les vases, les dîmes du blé, du vin et de l'huile, la part des lévites, des

chantres et des portiers, et les prémices qu'on offrait aux prêtres.

6 Pendant tout ce temps-là je n'étais point à Jérusalem; parce que la trente-deuxième année du règne d'Artaxerxès roi de Babylone j'étais allé le retrouver, et j'obtins enfin mon congé du roi.

7 Etant revenu à Jérusalem, je reconnus le mal qu'Eliasib avait fait en la personne de Tobie, de lui faire un appartement dans le parvis de la maison de Dieu.

8 Le mal me parut extrêmement grand. C'est pourquoi je jetai les meubles de la maison de Tobie hors du trésor,

9 et je donnai ordre qu'on purifiât le trésor; ce qui fut fait : et j'y apportai les vases de la maison de Dieu, le sacrifice et l'encens.

10 Je reconnus aussi que la part des lévites ne leur avait point été donnée, et que chacun d'eux, des chantres, et de ceux qui servaient au temple, s'en était fui et retiré en son pays.

11 Alors je parlai avec force aux magistrats, et je leur dis : Pourquoi avon-nous abandonné la maison de Dieu? Après cela je rassemblai les lévites, et je les fis demeurer chacun dans les fonctions de son ministère.

12 Tout Juda apportait dans les greniers les dîmes du blé, du vin et de l'huile;

13 et nous établîmes pour avoir soin des greniers Selenias prêtre, Sadoc docteur de la loi, et Phadaïas d'entre les lévites, et avec eux Hanan fils de Zachur, fils de Mathanias, parce qu'ils avaient été reconnus fidèles : et la part de leurs frères leur fut confiée.

14 Souvenez-vous de moi, Seigneur mon Dieu, pour ces choses, et n'effacez pas de votre souvenir les bonnes œuvres que j'ai faites dans la maison de mon Dieu, et à l'égard de ses cérémonies.

15 En ce temps-là je vis des gens en Juda qui foulaient le pressoir au jour du sabbat; qui portaient des gerbes, et qui mettaient sur des ânes du vin, des raisins, des figes, et toutes sortes de charges, et les apportaient à Jérusalem au jour du sabbat. Et je leur ordonnai expressément de ne plus rien vendre que dans les jours où il était permis de vendre.

16 Les Tyriens aussi demeuraient dans la ville, et y portaient du poisson et toutes sortes de choses à vendre, et les vendaient dans Jérusalem aux enfans de Juda les jours de sabbat.

17 C'est pourquoi j'en fis des reproches aux premiers de Juda, et je leur dis : Quel est ce désordre que vous faites? et pourquoi profanez-vous le jour du sabbat?

18 N'est-ce pas ainsi qu'ont agi nos pères, ensuite de quoi notre Dieu a fait tomber sur nous et sur cette ville tous les maux que vous voyez? Et après cela vous attirez encore sa colère sur Israël en violant le sabbat.

19 Lors donc que les portes de Jérusalem commençaient à être en repos au jour du sabbat, je commandai qu'on les fermât, et qu'on ne les ouvrît point jusqu'après le jour du sabbat; et j'ordonnai à quelques-uns de mes gens de se tenir aux portes, afin que personne ne fit entrer aucun fardeau au jour du sabbat.

20 Et les marchands, et ceux qui portaient toutes sortes de choses à vendre demeurèrent une fois ou deux hors de Jérusalem :

21 et ensuite je leur fis cette déclaration, et je leur dis : Pourquoi demeurez-vous *ainsi* près des murailles? Si cela vous arrive encore une fois, je vous en ferai punir. Depuis ce temps-là ils ne vinrent plus au jour du sabbat.

22 J'ordonnai aussi aux lévites de se purifier, et de venir garder les portes, et de sanctifier le jour du sabbat. Souvenez-vous de moi, ô mon Dieu, pour ces choses, et pardonnez-moi, selon la multitude de vos miséricordes.

23 En ce même temps je vis des Juifs qui épousaient des femmes d'Azot, d'Ammon et de Moab :

24 et leurs enfans parlaient à demi la langue d'Azot, et ne pouvaient parler juif, en sorte que leur langage tenait de la langue de ces deux peuples.

25 Je les repris donc fortement, et leur donnai ma malédiction. J'en battis quelques-uns : je leur fis raser les cheveux : je leur fis jurer devant Dieu qu'ils ne donneraient point leurs filles aux fils des étrangers, et qu'ils ne prendraient point de leurs filles pour les épouser eux-mêmes, ou pour les donner à leurs fils, et je leur dis :

26 N'est-ce pas ainsi que pécha Salomon roi d'Israël? Cependant il n'y avait point de roi qui pût l'égaliser dans tous les peuples : il était aimé de son Dieu, et Dieu l'avait établi roi sur tout Israël : et après cela néanmoins des femmes étrangères le firent tomber dans le péché.

27 Serons-nous donc aussi désobéissans? et nous rendrons-nous coupables d'un si grand crime? et violerons-nous la loi de notre Dieu en épousant des femmes étrangères?

28 Or entre les fils de Joïada fils d'Eliasib grand-prêtre il y en avait un qui était gendre de Sanaballat Horouite, et je le chassai.

29 Seigneur mon Dieu, souvenez-vous dans votre indignation de ceux qui violent le sacerdoce, et la loi des prêtres et des lévites.

30 Je les purifiai donc de toutes les femmes étrangères; et j'établis les prêtres et les lévites chacun dans son ordre et dans son ministère,

31 et pour présider à l'offrande des bois, qui devait se faire dans les temps marqués, et à l'offrande des prémices. O mon Dieu, souvenez-vous de moi, pour me faire miséricorde. (Ameu.)

LE LIVRE D'ESTHER.

CHAPITRE I.

Festin donné par Assuérus. La reine Vasthi refuse d'y venir. Assuérus la répudie.

1 Au temps d'Assuérus qui a régné depuis les Indes jusqu'à l'Ethiopie sur cent vingt-sept provinces,

2 lorsqu'il s'assit sur le trône de son royaume, Suse était la capitale de son empire.

3 La troisième année de son règne il fit un festin magnifique à tous les princes de sa cour, à tous ses officiers, aux plus braves d'entre les Perses, aux premiers d'entre les Mèdes, et aux gouverneurs des provinces, étant lui-même présent,

4 pour faire éclater la gloire et les richesses de son empire, et pour montrer la grandeur de sa puissance. Ce festin dura long-temps, ayant été continué pendant cent quatre-vingts jours.

5 Et vers le temps que ce festin finissait, le

roi invita tout le peuple qui se trouva dans Suse depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Il commanda qu'on préparât un festin pendant sept jours dans le vestibule de son jardin, et du bois qui avait été planté de la main des rois avec une magnificence royale.

6 On avait tendu de tous côtés des voiles de couleur de bleu céleste, de blanc et d'hyacinthe, qui étaient soutenus par des cordons de fin lin teints en écarlate, qui étaient passés dans des arceaux d'ivoire, et attachés à des colonnes de marbre. Des lits d'or et d'argent étaient rangés en ordre sur un pavé de porphyre, et de marbre blanc qui était embelli de plusieurs figures avec une admirable variété.

7 Ceux qui avaient été invités à ce festin buvaient en des vases d'or, et les viandes étaient servies dans des bassins tous différens les uns des autres. On y présentait aussi du plus excellent vin, et en grande